



NE DITES PAS À MA MÈRE
QUE JE SUIS **ENTREPRENEUR**
... ELLE ME CROIT **SALARIÉ !**

PRÉFACE DE HERVÉ NOVELLI

Co-fondateur de Wikipme
Ancien secrétaire d'État

AVANT-PROPOS	7
PRÉFACE	11
ENTREPRENDRE N'EST PAS HONTEUX (C'EST JUSTE COMPLIQUÉ) !	13
L'esprit d'entreprise sans la jungle administrative, est-ce possible ?	15
Une date fondatrice	16
Les entrepreneurs doivent peser auprès des politiques	17
Créer de la richesse... pas à n'importe quel prix !	19
Droit du travail : une révision est nécessaire	20
Des aides, pour quoi faire ?	22
Évolution des mentalités : les jeunes poussent	23
POURQUOI LE PORTAGE EST UNE BONNE SOLUTION	25
Bref historique	27
Deux types de portage	28
Comment ça marche ? C'est tout simple : un système tripartite	29
Une flexibilité bénéfique à tous et une arme anti-chômage	30
La France en avance pour une fois ?	32
Ne pas déstabiliser le marché	34

Portage ou auto-entrepreneuriat ?	
Les systèmes se complètent	36
Portrait-robot du porté idéal	37
TÉMOIGNAGES : PORTEZ-VOUS BIEN !	39
Des horizons multiples, des volontés communes	41
Plus besoin de créer une société	42
Changer de statut, mais de façon sécurisante !	42
Le sinueux cheminement vers le portage	43
Glamour, l'entrepreneuriat ?	43
Se concentrer sur son activité	44
Une fois qu'on a goûté au portage, beaucoup de freins tombent	45
Un système "open" à tous	45
Simplicité, efficacité	46
LE PORTAGE SELON TIPI	49
La ferme volonté d'aider les initiatives entrepreneuriales	51
Favoriser une démarche entrepreneuriale réfléchie et construite	53
Pas de porté "VIP" chez TIPI	54
Pourquoi choisir TIPI ?	55
IDÉES REÇUES ET QUESTIONS BASIQUES	57

PRÉFACE

Le point de départ de l'essai au titre gentiment provocateur que vous vous apprêtez à lire est le fruit d'un échange que j'ai animé au Bureau d'Information du Parlement Européen à Paris, à l'automne 2013. Plusieurs acteurs du portage s'étaient réunis afin d'échanger leurs réflexions sur les nouvelles voies du portage et les façons de répondre aux multiples défis économiques et sociaux à venir.

A cette occasion, j'avais souligné la proximité, voire le cousinage entre l'auto-entrepreneuriat et le portage. En effet, il n'est pas nécessaire de créer une société pour être entrepreneur et ces deux dispositifs en sont les preuves tangibles : ils permettent de tester la viabilité d'une activité dans un contexte sécurisant pour, in fine, créer de la richesse de façon autonome.

Notre pays est à l'aube de défis économiques d'envergure, notamment avec le virage du numérique qu'il ne faut pas louper. Pour rester en phase avec les réalités d'une économie de plus en plus orientée vers les services et qui évolue chaque jour plus vite, de nouvelles formes d'activités - autres que salariales - doivent être développées.

En effet, Le contrat de travail sous sa forme actuelle rencontre des difficultés car il repose sur des modèles qui ne sont plus en adéquation avec notre époque : l'organisation pyramidale de l'entreprise appartient au siècle dernier. Plus que des incitations financières, c'est une simplification et une refonte du système juridique qu'il faut envisager. Les entreprises et les donneurs d'ordres au sens large auront de plus en plus besoin d'avoir recours à des services externalisés personnalisés via des prestataires. Des bouleversements culturels sont à anticiper.

Par conséquent, je suis convaincu que l'avenir appartiendra aux personnes qui sauront proposer leurs services à des entités qui en auront besoin à travers des plates-formes développées à cet effet, comme le fait par exemple Wikipme.

L'esprit entrepreneurial doit être encouragé. Il contribue à l'épanouissement professionnel, à la prise d'initiatives individuelles et à la réduction du chômage. Le portage - et notamment le portage d'indépendant - propose un cadre contractuel classique à des situations qui ne le sont pas. C'est un bouleversement culturel qui permet d'anticiper sereinement le futur.

Hervé Novelli est ancien secrétaire d'État au Commerce, à l'Artisanat, aux Petites et Moyennes entreprises, au Tourisme, aux Services et à la Consommation auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (2009-2010). Il est l'inventeur du régime de l'auto-entrepreneur.

En 2014, il co-fonde Wikipme, la première plate-forme communautaire d'entrepreneurs.





PORTEZ-VOUS BIEN !

*NE DITES PAS À MA MÈRE
QUE JE SUIS ENTREPRENEUR
... ELLE ME CROIT SALARIÉ !*

LE DROIT DU TRAVAIL EST DÉPASSÉ EN FRANCE.

LES ENTREPRISES N'ONT PLUS BESOIN DE SALARIÉS,
MAIS DE SERVICES EXTERNALISÉS PERSONNALISÉS.

L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL DOIT ÊTRE ENCOURAGÉ.
IL CONTRIBUE À L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL
ET À LA RÉDUCTION DU CHÔMAGE.

LE PORTAGE EST LE MEILLEUR OUTIL
POUR LIBÉRER CE DÉSIR D'ENTREPRENDRE.

Gildas TOLLET

Expert-comptable
(Cabinet Sogitec)
Commissaire aux comptes



Hervé PETITJEAN

Co-Fondateur de TIPI
Licencié en droit
École nationale
de procédure
Examen professionnel
d'huissier de justice

Photo : © Thomas AUPET (Studio IMAG'EMOI)